

Énergies renouvelables : l'Institution Adour retient SERGIES et Hydrocop pour aménager 22 plans d'eau artificiels de soutien d'étiage

Établissement public territorial de bassin, l'Institution Adour, associée aux acteurs énergétiques des territoires, a publié un appel à manifestation d'intérêt visant à valoriser et améliorer, via une production d'énergie renouvelable, la qualité de l'eau des 22 réservoirs de soutien d'étiage à vocation multiusage, dont l'Institution Adour assure la gestion. Dans ce cadre, l'Institution Adour a sélectionné les sociétés SERGIES et le Groupe Hydrocop pour réaliser en partenariat le développement et la mise en œuvre d'installations hydroélectriques et flotovoltaiques (photovoltaïque flottant). Les réservoirs visés sont localisés sur quatre départements voisins à savoir le Gers, les Landes, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées.

Un partenariat avec les acteurs de proximité

L'Institution Adour, a publié cette consultation en juin 2020, après avoir initié la démarche en 2019 avec les structures énergie actives sur les quatre territoires, avec le Syndicat d'Énergie du Gers, les sociétés d'économie mixte départementales SEM Enerlandes, SEM EnR64 et SEM Ha-Py Énergies ainsi que les outils régionaux, l'AREC d'Occitanie et Terra Energies.

En mars 2021, c'est en groupement que sont sélectionnés SERGIES, acteur public majeur de la production d'énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine, GASCOGNE ÉNERGIES SERVICES (à Aire-sur-l'Adour), ÉNERGIES SERVICES LANNEMEZAN et le Groupe Hydrocop, 4^e producteur indépendant d'hydroélectricité en France.

Le choix de l'Institution Adour et de ses partenaires a été établi en évaluant les différentes candidatures reçues. C'est la qualité de l'offre remise ainsi que le partenariat avec des acteurs de proximité, la méthodologie, l'expertise et la complémentarité de SERGIES et d'Hydrocop qui ont permis de retenir ce groupement.

A noter que SERGIES a déjà mis en service, en 2020, la deuxième centrale flotovoltaique de France, dans la Vienne (86).

Une étude inédite en France pour un tel potentiel « flotovoltaique » et hydroélectrique

Un seul tiers de la surface, recouvert de photovoltaïque flottant sur l'ensemble des sites (340 ha / 1 020 ha), correspond aux besoins d'environ 245 000 habitants. La mise en service des installations est prévue de manière échelonnée jusqu'en 2030.

L'hydroélectrique représente un potentiel d'environ 10 projets. Leur mise en service prévisionnelle est prévue d'ici à 2024.

Oxygénation, évaporation, refroidissement.

Les retenues d'eau servent à la régulation des flux d'eau du bassin de l'Adour.

Ces surfaces sont exposées au réchauffement climatique qui en dégrade la qualité.

Le projet doit améliorer la qualité de l'eau en oxygénant, refroidissant et limitant l'évaporation de cette ressource essentielle.

L'ensemble des projets à développer et à réaliser seront cofinancés à la fois par le groupement retenu et par les acteurs locaux à l'initiative du projet. Avant de lancer les études de développement, et dans une démarche de concertation locale, les partenaires présenteront les projets potentiels aux élus du territoire dans les prochains mois. Les associations locales seront associées et les citoyens pourront participer au plan d'investissement.

C'est la première fois en France qu'un tel potentiel flotovoltaique et hydroélectrique fera l'objet d'une étude de faisabilité détaillée.

Pour Paul CARRERE, Président de l'établissement public territorial de bassin (EPTB Institution-Adour) : *« Dans le contexte des changements climatiques à l'œuvre, je me félicite de pouvoir conduire ce projet qui allie la recherche de production d'énergies renouvelables, hydroélectrique et photovoltaïque, avec la nécessaire prise en compte des aspects de qualité de l'eau et de gestion quantitative durable de la ressource.... Nous sommes là, pleinement dans les missions confiées aux établissements de bassin, à savoir la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et la préservation des milieux (art L213-12 code de l'environnement) »*

Pour Emmanuel JULIEN, Président du directoire de SERGIES : *« Émanation des collectivités locales de la Vienne, la proposition du Groupe SOREGIES a été établie en partageant les mêmes objectifs et les mêmes valeurs que l'Institution Adour et ses partenaires. C'est la convergence des objectifs stratégiques Energies Vienne 2030 et ADOUR 2050 »*

Retrouvez les acteurs du projet au salon Energaïa, les 8 et 9 décembre prochains, au parc des expositions de Montpellier, pour l'officialisation de ce partenariat.

A propos de l'Institution Adour



L'**Institution Adour** est un établissement public territorial de bassin (EPTB) constitué en 1978 par les 4 Départements du bassin de l'Adour : Hautes-Pyrénées, Gers, Landes et Pyrénées-Atlantiques pour gérer le fleuve Adour et ses affluents de leur source à l'embouchure. Les missions statutaires d'origine de l'Institution Adour étaient alors **la protection contre les crues et les érosions, la gestion quantitative de la ressource en eau** ainsi que **la lutte contre les pollutions**.

Aujourd'hui, le syndicat mixte fédère en son sein les quatre départements du bassin de l'Adour, la région Nouvelle-Aquitaine, des syndicats de rivière et des établissements de coopération intercommunale. L'EPTB Institution Adour est en charge de la coordination et de la mise en cohérence de la gestion du grand cycle de l'eau ainsi que de la maîtrise d'ouvrage et de l'animation de démarches dans ce cadre, et ce, à l'échelle de l'intégralité du bassin versant de l'Adour. L'EPTB intervient dès lors sur des problématiques telles que la ressource en eau, la prévention des inondations, la préservation de la biodiversité, des milieux humides et plus généralement à la mise en place d'une gestion intégrée concertée et partagée et de l'eau.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.institution-adour.fr/>

A propos de SERGIES



SERGIES, filiale à 100 % du Groupe SORÉGIES, est un acteur public majeur de la production **d'énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine**. Créée en 2001 par la volonté des 265 communes adhérentes au Syndicat ÉNERGIES VIENNE, SERGIES met tout son savoir-faire au service des énergies vertes par l'aménagement et l'exploitation des moyens de production décentralisés, ainsi que par la promotion de la maîtrise de la demande en énergie.

Installée à Poitiers, SERGIES se positionne comme l'investisseur local qui agit pour un développement maîtrisé et concerté de ses projets de production d'énergie d'origine renouvelable. L'entreprise compte déjà de nombreuses réalisations à son actif :

- **14 parcs éoliens** exploités sur toute la France (128 MW),
- Plus de **45 ha de panneaux photovoltaïques** exploités (90 MW),
- L'équivalent de la consommation électrique de **220 000 habitants** hors chauffage (1 800 kWh/habitant)
- **119 000 tonnes** de CO₂ économisées annuellement (300 g de CO₂/kWh).

Ces réalisations permettent une production effective de **395 GWh/an** d'énergies renouvelables, qui représentent **47,2 % de la consommation des clients résidentiels du territoire du Syndicat ÉNERGIES VIENNE**. Ce taux est à rapprocher de l'objectif de la loi sur la transition énergétique, qui est d'atteindre au niveau national, 40 % d'énergie renouvelable électrique en 2030.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.sergies.fr ou suivez nos actualités sur [LinkedIn](#) !

A propos du Groupe Hydrocop



4^e producteur d'hydroélectricité de France, le Groupe Hydrocop est un acteur reconnu dans le développement, l'ingénierie de travaux, l'acquisition, l'exploitation et la maintenance de centrales hydroélectriques.

Depuis sa création en 2011 par un **collectif d'entreprises locales d'énergie**, le groupe est sensible à la nécessité de développer des sources d'énergie nouvelles et souhaite jouer un rôle actif dans le domaine des énergies renouvelables.

Aujourd'hui, Hydrocop détient **36 centrales hydroélectriques**, pour une puissance installée de 82 MW et un productible annuel de 344 GWh. Il emploie 41 personnes, réparties dans quatre pôles métier : l'exploitation, l'ingénierie de travaux, le développement, ainsi que la gestion administrative et financière. Des pôles métiers eux-mêmes déployés en cinq pôles territoriaux : Goncelin (38), Pinsot (38), Saint-Firmin (05), Toulouse (31) et Cahors (46).

Aujourd'hui, le groupe Hydrocop s'inscrit dans une forte volonté de développement, avec **un objectif de porter sa production annuelle à plus de 500 GWh d'ici 2035**. Le groupe réalise un chiffre d'affaires de 25 M€ en 2019.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.hydrocop.fr

A propos de Gascogne Energies Services - GES



Entreprise locale de distribution depuis 1926, Gascogne Energies Services - GES est un acteur du monde de l'énergie présent dans les Landes. Elle est issue des anciennes Régies Municipales d'Aire sur l'Adour. GES a notamment en charge la distribution d'électricité sur la commune d'Aire sur l'Adour et la distribution de gaz naturel et gaz propane dans plusieurs communes des Landes, des Pyrénées-Atlantiques et du Gers. GES est également producteur d'électricité ainsi que fournisseur d'électricité, de gaz

naturel et de gaz propane sur les mêmes communes.

GES est membre d'Alterna, fournisseur d'énergie national né du regroupement de plus de 50 entreprises locales de distribution (ELD) réparties sur l'ensemble du territoire français.

Gascogne Energies Services souhaite accentuer son développement sur la production d'énergie renouvelable dans les prochaines années afin d'accroître sa présence sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'électricité. L'entreprise réalise un chiffre d'affaires de 7,5 M€ en 2019.

A propos de Energies Services Lannemezan - ESL



Entreprise locale de distribution depuis 1925, Energies Services Lannemezan est une entreprise locale de distribution d'énergie présente dans les Hautes-Pyrénées. Elle est issue des anciennes Régies Municipales de Lannemezan. Elle a notamment en charge la distribution de l'électricité, de l'éclairage public, du gaz naturel et de l'eau potable sur la commune de Lannemezan.

ESL est également fournisseur d'énergie sur les mêmes communes et pour les mêmes fluides.

ESL est aussi membre fondateur d'Alterna, fournisseur d'énergie national né du regroupement de plus de 50 entreprises locales de distribution (ELD) réparties sur l'ensemble du territoire français.

De plus, ESL est membre fondateur d'Hydrocop, 4ème producteur de France, société spécialisée et dédiée à l'hydroélectricité depuis 2011.

Energies Services Lannemezan continue son développement notamment sur la production d'énergies renouvelables. L'entreprise réalise un chiffre d'affaires de 12 M€ sur l'exercice 2019/2020.